

Sainte-Lucie des Laurentides lance son fonds entrepreneurial de développement économique et social

Mont-Blanc, le 6 mai 2022 – La Corporation de développement économique (CDE) et la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides ont annoncé le 5 mai dernier la création du *Fonds entrepreneurial de développement économique et social de Sainte-Lucie-des-Laurentides*. Désormais, il sera possible pour les entrepreneurs de la municipalité d'obtenir une aide financière pour la réalisation d'un projet de démarrage, d'expansion ou de consolidation de leurs activités.

Un outil pour stimuler l'entrepreneuriat et assurer la relance économique

Ce fonds dispose d'une enveloppe de 50 000 \$ qui est versé à la CDE pour aider financièrement des entreprises situées sur le territoire de la municipalité. Une entente a été conclue entre la municipalité et la CDE pour encadrer les rôles et responsabilités de chacune des parties. Ce fonds est un volet de l'engagement du conseil de la Municipalité à la création d'un fonds de développement économique. Cette nouvelle aide financière pourra désormais être consentie à toute personne déposant un projet visant à implanter ou exploiter une entreprise sur le territoire de la municipalité.

« Le financement représente souvent un obstacle pour les entrepreneurs désirant se lancer en affaires ou entreprendre des projets de croissance. La création de ce fonds leur offrira un levier financier qui facilitera l'accès à du financement complémentaire par une contribution à leur mise de fonds » explique Me Yvan Paradis, président de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides. De son côté, le maire Francis Corbeil affirme que ce fonds solidifiera la relance économique de sa municipalité qui est déjà bien amorcée et dit se réjouir des retombées qui permettront de générer de futurs investissements sur le territoire de Sainte-Lucie-des-Laurentides. Pour sa part, le préfet de la MRC des Laurentides, Marc L'Heureux, dit se réjouir du dynamisme des municipalités qui posent des gestes concrets, comme la création de fonds entrepreneuriaux locaux, pour relancer l'économie et favoriser le développement entrepreneurial de leurs collectivités.

Comment déposer un projet?

Les promoteurs sont invités à communiquer directement avec la **CDE de la MRC des Laurentides** par téléphone au 819 681-3373 ou bien par courrier électronique au info@cdemrclaurentides.org

Par ailleurs, les entrepreneurs lucilois sont invités par la municipalité à participer à un événement 5 à 7 pour souligner la création du fonds qui se déroulera le lundi 13 juin prochain. Pour confirmer votre participation, veuillez communiquer avec Noémie Gaudreau au info@msldl.ca.

Un comité d'investissement constitué et nommé par le conseil municipal de Sainte-Lucie-des-Laurentides a établi les orientations de la politique d'investissement disponible sur le site Internet de la CDE au cdemrclaurentides.org/financement. Les promoteurs pourront également y trouver le formulaire de demande d'aide financière.

– 30 –

Source :

Alison Drylie

Conseillère au développement économique

adrylie@cdemrclaurentides.org

819 681-3373, poste 1403

Photographie **Annonce_fonds.jpg** : De gauche à droite – Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides, Yvan Paradis, président de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE), Francis Corbeil, maire de Sainte-Lucie-des-Laurentides et Paul Calce, directeur général de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE).